



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



CAMBODGE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport en cours de validité**, valable 6 mois après la date de retour. Prévoir 3 pages vierges dont 2 face à face.
- **Visa obligatoire**. Le visa peut être délivré aux aéroports internationaux de Phnom Penh et de Siem Reap par les services de l'immigration contre paiement d'une taxe de 36 US\$ (tarif à titre indicatif) pour un visa de tourisme. Prévoir une photo d'identité (de format 4 x 6 cm).

Il est également possible d'obtenir un e-visa [via le site officiel](#). Il ne permet pas l'entrée par tous les postes frontières terrestres (liste des points d'entrée consultable sur E.visa).

-Les personnes entrant au Cambodge munies d'un visa de tourisme via l'aéroport de Siem Reap sont tenues de séjourner au minimum 24 heures sur le territoire cambodgien avant de repartir à l'étranger.

-Les postes frontières internationaux délivrant des visas sont les aéroports internationaux de Phnom Penh et Siem Reap, le port de Phnom Penh mais aussi les postes frontières (terrestres) avec la Thaïlande, le Vietnam et le Laos.

-Aucun visa n'est délivré à l'arrivée au port maritime de Sihanoukville/Kompong som et à celui de Oknha Mong de la province de Koh Kong.

- **E-arrival obligatoire** pour les voyageurs internationaux arrivant au Cambodge. Jusqu'au 30 juin 2024, les passagers ont la possibilité de remplir le formulaire en ligne ou à l'arrivée à l'aéroport. A compter du 1er juillet 2024 seul le formulaire en ligne sera accepté. La version électronique peut être remplie dans les 7 jours précédant votre arrivée.

Une fois le formulaire complété, les voyageurs reçoivent un QR-code à présenter aux autorités cambodgiennes.

- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Traitement antipaludéen (classification groupe 3) pour certaines régions.
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.
- Encéphalite Japonaise en zone rurale

FORMALITÉS COVID

L'autorité cambodgienne a levé le 3 octobre 2022 l'obligation de présenter une preuve de vaccination contre le Covid-19 lors de l'entrée sur le territoire, que ce soit aux frontières aérienne, terrestre ou maritime.

*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 21/05/2024. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..

